



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juillet 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Du bilan des accidents de la route pour l'année 2023, récemment publié, il ressort que cinq motards ont perdu la vie sur les routes au Luxembourg l'année dernière. Bien que ce chiffre soit inférieur à celui de 2022 (8 morts), il s'inscrit dans la tendance des dix dernières années, avec une variation de 3 à 9 motards tués par an. Cependant, l'évolution des accidents impliquant des motocyclistes et ayant pour conséquence des blessés graves est très préoccupante. Le nombre de blessés graves a diminué entre 2018 et 2020 avant de repartir à la hausse depuis – de 43 en 2020 à 105 en 2023. Tout en soulignant qu'une majorité de motards se distingue par un comportement exemplaire, une action cohérente des autorités s'avère être nécessaire pour réduire le nombre d'accidents de la route et protéger aussi bien les motocyclistes que les autres usagers de la route.

Dès lors, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Bien que la pratique de la circulation interfile soit interdite pour les motards au Luxembourg, elle est fréquemment observée, Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics peut-elle me renseigner sur le nombre d'accidents impliquant des motards s'étant faulés entre des véhicules lors de ralentissements du trafic surtout sur les autoroutes au cours des cinq dernières années ?
- Combien de motards pratiquant de la circulation interfile ont été identifiés et verbalisés par la Police grand-ducale au cours des cinq dernières années ? Est-ce que des campagnes de sensibilisation portant sur l'interdiction de la circulation interfile au Luxembourg ont été menées par les autorités ces cinq dernières années ?
- La vitesse est un élément clé pour la sécurité routière. Combien de cas de motos ayant subi des modifications non autorisées ont été constatés par la police au cours des cinq dernières années ? Combien de cas étaient liés à l'augmentation non-conforme de la puissance du moteur ? Quel est le nombre de motos accidentées ces cinq dernières années et ayant été illégalement modifiées ?
- Comment des contrôles de police efficaces peuvent-ils être mis en place sur les routes afin d'identifier de dangereuses manœuvres de la part de motocyclistes ?
- Combien de motards dépassant le niveau sonore autorisé ont été constatés et verbalisés par la police ces cinq dernières années ?

- Est-ce que des actions « coups de poing », des campagnes de prévention et des contrôles de motocyclistes sont prévus pendant la période estivale ? Dans l'affirmative, qu'est-ce qui est concrètement prévu ?
- Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics vient d'annoncer qu'un plan d'action en matière de sécurité routière est en train d'être élaboré par les autorités afin de faire baisser les chiffres concernant les accidents graves. Existe-t-il à ce stade un calendrier concret concernant les prochaines étapes ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Mars Di Bartolomeo
Député